

# COUPON LOISIRS 2025-2026

Le Coupon Loisirs est une aide financière mise en place par le CCAS de Vouneuil-sur-Vienne pour faciliter l'accès à la pratique culturelle, sportive et au centre de loisirs pour les enfants de la commune.

**Aide limitée à 2 coupons par enfant et par année (pour 2 activités différentes).**

Conditions pour bénéficier du Coupon Loisirs :

- Résider à Vouneuil-sur-Vienne
- Être âgé de 18 ans maximum
- Adhérer à une association ou centre de loisirs de la commune, FEPS tennis de Cenon-sur-Vienne ou la Raquette Bonnimatoise
- Être bénéficiaire de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) ou à défaut être admissible au plafond de ressources ci-dessous :

Plafond des ressources 2023 :

1 Enfant	28 444 €
2 Enfants	35 008 €
3 Enfants	41 572 €
4 Enfants	48 136 €

Montant de l'aide :

Montant de l'activité	Montant de l'aide
30 € à 60,99 €	16 €
61 € à 91,99 €	31 €
92 € et plus	46 €

Pour que votre demande soit traitée, merci de nous retourner en mairie les justificatifs suivants :

- Formulaire de demande complété, daté et signé
- Attestation d'ouverture de droit de l'Allocation Rentrée Scolaire (pour les enfants à partir de 6 ans)
- Dernier Avis d'Imposition (pour les enfants de moins de 6 ans).